

CONSEIL COMMUNAL EST

COMPTE-RENDU

RÉUNION RESTREINTE

DU 12 FÉVRIER 2018

Renouvellement des membres du Conseil Communal Est

Au sein du Collège Forces Vives du Conseil Communal Est, Madame JEANSON, représentante du Centre Social de Bagatelle est remplacée désormais par Madame Blandine FILET, Directrice Générale de la MSP Bagatelle. Il est également acté l'intégration de Monsieur Hervé BRIEN en tant que représentant du Conseil du Développement Durable, toujours dans le collège des Forces Vives et de Madame MORERE au sein du Collège Habitants.

Point sur le budget participatif

Le diaporama ci-joint est présenté.

Dominique IRIART, Présidente, présente les projets retenus dans le cadre du budget participatif aux membres du Conseil Communal. Le projet « Création d'un parc public », porté par le Comité de quartier Cauderès, a été élu pour être réalisé dans le cadre des projets de plus de 100 000 €. Concernant les projets de moins de 100 000 €, quatre projets doivent être réalisés sur le territoire du Conseil Communal Est ou ont été portés par des habitants résidant sur son périmètre (Une décharge mobile, éviter les encombrants – Des ruches de biodiversité – Distribution gratuite de récupérateurs d'eau de pluie – Création de zones de butinage pour les insectes pollinisateurs).

Les membres du Conseil Communal acceptent la proposition d'examiner et éventuellement de faire venir aux réunions du conseil les porteurs des projets qui n'ont pas été retenus et qui habitent sur ce quartier. Il est décidé d'étudier uniquement les projets à moins de 20 000 € (L'art fait sa rentrée des classes – Des chambres d'hôtes pour hirondelles – Des arbres fruitiers dans l'espace public – Gonfleurs pour vélos)

Il est convenu d'envoyer à tous les membres du Conseil Communal Est le lien du Budget Participatif sur le site de la Ville afin qu'ils étudient de plus près les projets en question.

Il est également acté par les membres du Conseil Communal Est que le projet de « GR vers le Forum » soit proposé à Bordeaux Métropole pour être étudié et réalisé dans le cadre de sa compétence touristique. Un courrier à la signature de Madame Dominique IRIART va être prochainement adressé auprès de l'établissement métropolitain pour le solliciter.

Point sur le projet BAHIA

Les représentants de la Fondation Bagatelle sont venus faire un point sur le projet Bahia aux membres du Conseil Communal avant la réunion publique prévue le 6/03/2018 à l'Espace Mauriac à 19 H 30, organisée par la Commission Nationale du Débat Public.

Madame IRIART tient à souligner que le Maire de Talence est très attentif à l'évolution du projet. A ce titre, Monsieur le Maire a demandé à Bordeaux Métropole l'installation d'un second giratoire sur la Route de Toulouse au droit de la rue Frédéric Sévère pour que les entrées et les sorties perturbent le moins possible les circulations sur cette voie. Il s'est entendu avec le Maire de Bègles pour que, sur la parcelle en friche située en face de Bagatelle (sur la commune de Bègles) dans laquelle existe un projet d'hôtel, soient incluses 200 places de parking, afin d'accroître les places de stationnement sur le périmètre. Pour rappel, la commune de Bègles veut réglementer prochainement le stationnement sur ce périmètre en face de Bagatelle.

Par ailleurs, le Maire de Villenave d'Ornon a proposé de mettre à disposition pendant les travaux, un terrain d'un hectare comme lieu de stationnement aux usagers et au personnel de Bagatelle.

Enfin, la Maison de Santé Protestante Bagatelle (MSPB) élabore un plan de déplacements d'entreprise pour diminuer l'utilisation par ses agents de leur véhicule personnel.

D'ores et déjà, le premier permis de construire concernant le bâtiment de la Fondation John Bost vient d'être accordé. Celui du projet le long de la route de Toulouse vient d'être déposé.

Madame Blandine FILET, Directrice de la MSPB rappelle que 250 logements vont être réalisés en deux bâtiments le long de la Route de Toulouse (projet porté par Cogédim) avec des commerces en rez-de-chaussée et des locaux d'activités. Voir lien ci-après <http://www.mspsb.com/mes-docs/uploads/2017/10/NEWSLETTER-N°4-PROJET-BAHIA.pdf>

Comme l'a précédemment évoqué Madame IRIART, la partie ouest du site recevra sur 16 500 m² un établissement de la Fondation John Bost à vocation sanitaire et médico-sociale. En son centre, vont être réalisés Bahia 1 et Bahia 2, Ensemble Hospitalier Civil et Militaire.

Bahia 1 : la MSP-Bagatelle verra, dans la partie ouest de son parc, la construction d'un nouveau bâtiment de 5000 m² consacré aux consultations et aux bureaux administratifs (durée des travaux : 15 mois).

Bahia 2 : le bâtiment central datant de 1924 sera remplacé pour réaliser un plateau technique plus vaste et moderne visant à accueillir le service des urgences, mais également une nouvelle maternité, l'Hôpital de jour, les services de réanimation, les soins continus, l'Unité de Traitement et de Réhabilitation des blessés, les soins de suite et de réadaptation, la Pharmacie à Usage intérieur et les services médico-techniques. L'ensemble s'étendra sur 26 000 m² (durée des travaux : 21 mois).

Le projet global permettra d'accueillir en fin de compte plus d'activités que ce que les deux hôpitaux (Bagatelle et Picqué) proposent actuellement avec des bâtiments de deux étages. C'est la réalisation d'un sous-sol qui va permettre d'accueillir plus d'activités.

Un soin tout particulier a été porté sur l'étude de plans de circulation (patientèle, consultants, urgences).

Madame IRIART signale que la Ville regrette néanmoins que le projet n'ait pas proposé plus d'accès à l'établissement par la Route de Toulouse.

Madame FILET fait savoir que la Métropole n'y tenait pas et que le projet s'accompagne d'un Plan Déplacements d'Entreprise (PDE) qui cherche à proposer aux professionnels tous les moyens de se rendre à leur travail.

Le sujet du stationnement a bien entendu été étudié. Un parking de surface sera réservé en priorité aux patients, aux professionnels et bien entendu aux élèves de l'IFSI. 1050 places de stationnement seront proposées pour l'ensemble de l'opération. Les habitants de la résidence seront dotés d'un parking souterrain. Le bâtiment John Bost : 300 places en sous-sol, 400 places pour Bahia 1 et 2.

Compte-tenu du phasage des travaux, il est certain qu'il y aura un déficit de 200 places fin 2018 qui se combinera certainement avec la mise en place d'un stationnement réglementé sur Talence et Bègles. D'où l'utilisation d'un terrain en friche face à Bagatelle et d'un parking réservé à 900 m sur le site de Robert Picqué. Une mise en place de navettes et de garages à vélos est à l'étude.

Mme FILET annonce que des négociations sont en cours avec la Métropole pour que dans le cadre de la réfection de la Route de Toulouse soit réalisée une piste cyclable sur la voie et la matérialisation d'un couloir de bus pour que la ligne 5 soit en site propre. Cette proposition rencontre un désaccord avec la Mairie tant que la suppression de 200 places de parking engendrée par la réalisation de ce couloir de bus ne sera pas compensée. Rien n'est décidé pour le moment.

Concernant la communication sur le projet, la MSPB propose aux riverains de se rendre à la Maison du Projet au coeur du site (Centre Social) pour consulter le projet. Par ailleurs, des réunions vont être organisées sous forme d'ateliers avec les riverains, la première est celle évoquée par Madame IRIART en début de réunion, à savoir le 6/03/2018.

Point sur la circulation et le stationnement

Madame IRIART annonce que le Maire de Bordeaux a finalement accepté ce jour de permettre aux Talençais habitant la rue Cauderès de s'abonner en tant que résident au tarif bordelais.

Une réunion publique du Conseil Communal Est est envisagée fin mars, début avril pour une présentation du projet de réglementation du stationnement dans le secteur Cauderès Bagatelle.

Monsieur PERIER, Co-Président du Conseil Communal, participe à l'Observatoire du Stationnement de la ville de Talence qui doit se réunir prochainement. Il demande les observations que les habitants veulent faire remonter à cette instance. L'unique et principale demande porte sur le manque de pédagogie et d'explications des conditions de stationnement sur les horodateurs. La signalétique n'est pas suffisamment explicite et provoque des erreurs pour des usagers.

Informations et questions diverses

- Monsieur le Maire a programmé les réunions Parlons Ville – Parlons Vie. Celles qui concernent le Conseil Communal Est sont :

- Peylanne 25/04
- Cauderes 28/09
- La Fauvette 24/10
- Plume la Poule 7/11

- Talence Evénements propose aux membres du Conseil Communal Est de participer au Carnaval. Toutes les bonnes volontés seront acceptées.

- Dans le cadre du Budget Participatif et le projet de bennes (déchetterie mobile), il est proposé des emplacements.

- Place du Colonel Moll et Place Desmoulins : accord par les membres du Conseil Communal Est après la mise en place du stationnement réglementé

- Accord des membres pour les Places 14/18, Peylanne et Condorcet Montesquieu.